

Pour devenir pilote ... à Ambert !



L'ÉCOLE DE PILOTAGE

Elle est ouverte en permanence selon les conditions météorologiques ainsi que les dimanches et jours fériés (fonctionnement selon la disponibilité de l'élève pilote et celle de l'instructeur).

Pour les cours et l'instruction en vol, prendre rendez-vous avec les instructeurs

- **AVION : Monsieur Olivier Noël** **06 40 21 43 46**
- **ULM : Monsieur Yvon Charasse** **06 87 45 73 83**

Pour le premier contact, venez nous rendre visite à l'aérodrome, prenez soin de nous appeler auparavant, à l'aérodrome du Poyet (04 73 82 01 64) ou contactez le Président, Jean-Pierre Fournioux (06 80 10 73 54 – president@aeroclub-ambert.fr) ou l'un des instructeurs ci-dessus.

PILOTER UN AVION et/ou UN ULM AVANT MÊME DE SAVOIR CONDUIRE UNE VOITURE: C'EST POSSIBLE !!!

Le Brevet de Base avion qui autorise à voler seul à bord peut être obtenu **le jour des 15 ans**.
De même le brevet de pilote ULM peut être obtenu **le jour des 15 ans**.

On peut cependant commencer l'apprentissage plus tôt !

Le jour de vos 17 ans vous pourrez peut-être devenir **le plus jeune pilote de France!**

Les lycées et collèges en partenariat avec l'aéroclub offrent à leurs élèves la possibilité de préparer le **B.I.A** (Brevet d'Initiation Aéronautique) qui est une ouverture vers les carrières aéronautiques.

Des aides financières sont attribuées par la Fédération Française Aéronautique (FFA) ou par la Fédération Française d'ULM (FFPLUM) par l'intermédiaire de l'Aéroclub du Livradois-Forez :



1°) sous la forme d'une bourse BIA, permettant la prise en charge partielle du temps de vol d'initiation.

2°) sous forme de bourses à la formation au brevet de pilote.

Elle est attribuée en fonction de la progression, **bonifiée en cas de réussite au BIA**. Elle est cumulable avec les remises habituelles club et toutes autres aides obtenues par le club.

3°) avec un forfait d'inscription spécial BIA

LES AVIONS MIS À DISPOSITION

Pour l'école en ULM :

- 1 ULM « P'tit Avion », biplace (80 CV)

Pour l'école AVION :

- 1 PIPER PA 38 Tomahawk, biplace (112 CV)

Pour l'école, le perfectionnement, le voyage, les vols découverte :

- 1 PIPER PA 28 Cherokee, quadriplace (180 CV)



Aéro-Club du Livradois-Forez
aérodrome Paul Gorce- Le Poyet - 63600 Ambert - Tél.: 04.73.82.01.64

PA 28 Cherokee
quadriplace



TARIFS AU 01/01/2020 :

A) ULM école biplace

- ULM P'tit Avion : **66** Euros/heure de vol.
- Double commande (instruction à bord ou vol surveillé): **20** €/heure

B) AVION école biplace

- PIPER PA 38: **120** Euros/heure de vol.
- Double commande (instruction à bord ou vol surveillé): **24** €/heure

C) Avion école, voyage et perfectionnement quadriplace

- PIPER PA 28: **156** Euros/heure.

Remise ! 5% sur les heures de vol sous réserve d'assurer vos paiements par avance et par forfaits de 500€ minimum.

LES FORMALITÉS

Obtenir un certificat médical d'aptitude pour les pilotes d'avion (à renouveler tous les cinq ans pour les – de 40 ans, tous les 2 ans pour les + de 40 ans, tous les ans au delà de 50 ans seulement pour les licences PPL, voir plus loin) auprès d'un médecin agréé.

Liste des médecins agréés fournie sur simple demande.

La pratique de l'ULM n'est assujettie à aucune visite médicale, à vous de savoir où se situent vos limites, ne prenez aucun risque. ATTENTION! pour obtenir la première licence de la fédération ULM, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'ULM délivré par un médecin traitant est exigé.

PROMO à 75 € !!! Forfait première leçon !

Vous souhaitez offrir une première leçon de pilotage à un ami, un membre de la famille, plus simplement vous souhaitez découvrir les premières sensations du vol sans vous engager l'Aéroclub du Livradois-Foréz vous propose une leçon découverte de l'avion accompagné par un instructeur pour la modique somme de **75.00 €**

FORFAIT DECOUVERTE – 3 heures de vol.

Vous souhaitez découvrir le pilotage et être sûr(e) que cela est fait pour vous !

L'Aéroclub vous propose sans engagement un forfait découverte comprenant 3 h de vol en instruction sur avion école biplace et une simple cotisation de base (obligatoire).

Forfait : **450 €**

Vous volez sous la responsabilité de votre instructeur, les frais de double commande sont pris en charge par l'Aéroclub.

A titre indicatif, si vous poursuivez, voici une estimation de CE QU'IL EN COÛTE en 2020

- 25 à 35 heures de vol pour le **brevet de pilote ULM** (environ 3000 €)
- 15 à 20 heures de vol pour le **Brevet de Base** (à partir de 2000 €)
- 30 à 45 heures pour la **licence de pilote d'avion léger LAPL** (à partir de 4 800 €)
- 45 à 65 heures de vol pour le **Brevet de pilote privé "avion" PPL** (à partir de 6 900 €)
- Les élèves pilotes de moins de 21 ans peuvent bénéficier de bourses* de la Fédération Française Aéronautique ou de la FFPLUM.
- Les cours en salle ne sont pas payants.
- Abonnement internet au livret de progression, manuel d'instruction de pilote privé "avion" + carnet de Vol : environ 200 € (inclus dans les estimations).

Aéro-Club du Livradois-Foréz

aérodrome Paul Gorce- Le Poyet - 63600 Ambert - Tél.: 04.73.82.01.64

COTISATION AEROCLUB obligatoire 60 €

Droit d'entrée pour piloter un avion ou un ULM et bénéficier d'une clé d'accès:

+de 25 ans	90.00 €	au total : 150€
- de 25 ans	50.00 €	au total : 110 €
- de 18 ans	00.00 €	au total : 60 €

Lauréats du BIA : première inscription gratuite, cotisation offerte.

Assurances Fédération Nationale Aéronautique

(avec abonnement INFO-PILOTE)

120 €

**Pour les moins de 21 ans la bourse FFA s'élève à 1505 € pour les titulaires du BIA (1340 € hors BIA) pour une licence PPL. Cette somme peut s'élever à 2175 € si le jeune pilote passe une qualification à la voltige et au vol en montagne.*

LES LICENCES DE PILOTE

La Licence de Pilote d'ULM permet dès 15 ans, de voler seul à bord d'un ULM (classe 3 multiaxe = petit avion) partout en France (la licence est propre à chaque pays), l'emport d'un passager nécessite une expérience complémentaire validée par un test, la qualification radio fait également l'objet d'un test complémentaire.

Les conditions d'obtention sont :

- Avoir 15 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention du brevet,
- Etre titulaire du certificat théorique tronc commun, délivré par l'Aviation Civile.
- Avoir satisfait, auprès d'un instructeur à :
 - une épreuve au sol. (Contrôle des connaissances théoriques)
 - Une épreuve en vol. (Vérification des procédures et de l'aptitude à piloter un ULM en toute sécurité. Peut se réaliser en contrôle continu, ou par un vol spécifique).

Le brevet de base avion permet de voler seul à bord d'un avion biplace ou quadriplace, dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome de départ (hors des espaces contrôlés ou réglementés) et au-delà avec les autorisations préalables de l'instructeur. L'emport de passagers peut être autorisé au vu de l'expérience acquise.

Les conditions d'obtention sont :

- Avoir 15 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention du brevet,
- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé,
- Subir avec succès les examens théoriques, pratiques et de radio
- Totaliser au moins 6 heures de vol en double commande, 4 heures en solo et 20 atterrissages.

La Licence de Pilote d'Avion Léger LAPL permet dès 17 ans, de voler seul à bord d'un avion monomoteur partout en Europe de jour après au moins 30 heures de vol, et avec 3 passagers maximum après 10 heures de vol supplémentaires. Les avions permettent également l'emport de bagages.

Les conditions à remplir :

- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé
- Subir avec succès les examens théoriques et pratiques
- Totaliser au moins 30 heures de vol d'instruction.
- L'emport de passagers pourra être autorisé après 10 heures de vol supplémentaires.

Aéro-Club du Livradois-Forez

aérodrome Paul Gorce- Le Poyet - 63600 Ambert - Tél.: 04.73.82.01.64

La licence de pilote privé (titre Européen appelé PPL) permet de voyager et d'emporter sans rémunération des passagers sans limitation de distance. Permet la qualification au vol aux instruments, le vol de nuit...

Les conditions d'obtention sont :

- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé
- Subir avec succès les examens théoriques et pratiques
- Avoir accompli au minimum 45 heures de vol.

Pour commencer à voler, vous devez:

- régler votre adhésion au club
- régler votre licence FFA
- acheter votre carnet de vol et les documents nécessaires à l'instruction
- fournir une attestation médicale récente (moins d'un mois)
- fournir une autorisation parentale pour les mineurs.

Et ensuite...

PARTEZ EN BALADES – La région comprend de nombreux aérodromes (avions+ULM) et de nombreux terrains d'accueil(ULM) à visiter pour des rencontres toujours conviviales et profiter des paysages.

VOYAGEZ - Faites-vous lâcher sur un appareil de voyage et partez découvrir des régions ou des pays par la voie des airs.

VOLEZ EN MONTAGNE - Pour allier le plaisir du pilotage et des paysages grandioses. Vous goûterez aux joies de poser votre avion à 3500 m sur un glacier enneigé avant de redécoller face au Mont-Blanc ensoleillé.

VOLEZ SUR HYDRAVION – Soit à Biscarosse ou au Québec avec ses milliers de lacs !

VOLEZ DE NUIT - Découvrez la magie du vol à vue de nuit, la tête dans les étoiles, et vous comprendrez ce qui a inspiré Saint Exupéry.

PASSEZ AU SPORT - La voltige, le rallye aérien et le pilotage de précision vous permettront d'affiner votre pilotage.

VOLEZ AUX INSTRUMENTS - La qualification IR (Instrument Rated) permet de voler par presque tous les temps, dans les mêmes couloirs aériens que nos grands frères les avions de ligne !

VOLEZ SUR DES AVIONS DE COLLECTIONS - Certains clubs entretiennent de vieux avions tels que des Stampe, des Piper J3, des Jodel. Voler à leur bord se mérite, car une heure de vol nécessite souvent une heure de maintenance et il faut mettre "la main à la pâte".

DEVENEZ INSTRUCTEUR - Transmettez votre savoir aux générations futures, suivez une formation dans un centre agréé.

DEVENEZ PILOTE PROFESSIONNEL – L'expérience et les titres acquis sur avion dans les aéroclubs comptent dans l'expérience marquée au carnet de vol pour obtenir une licence professionnelle.



Fédération Française Aéronautique
Aéro-Club du Livradois-Foréz

aérodrome Paul Gorce- Le Poyet - 63600 Ambert - Tél.: 04.73.82.01.64

